ANNEXE 2 – Tableau de synthèse des effets du SAGE de la Risle

Enjeux environnementaux

		Atteindre le bon état des cours d'eau à la date prévue par la DCE													Outils pour non dégradations par les projets IOTA	Atteindre l'équilibre quantitatif de la ressource en eau				Qualité des eaux souterraines		Biodiversité						Sols		Maîtriser le risque d'inondation							Risques industriels			Paysages		Politique publique		Santé			Energie	Sensibilisation du public	Compatibilité avec le SDAGE Seine Normandie
		Pollutions phytosanitaires	Rejets (artisanaux ou domestique)	Sous-produits d'assainissement	Qualité physico-chimique	Etat morphologique	Eutrophisation	Micropolluants	Matières en suspensions	Accessibilité aux zones de reproduction pour les espèces piscicoles migratrices	Préservation des milieux concourants à la qualité des cours d'eau	Continuité écologique des cours d'eau	Inventaire des ouvrages perturbant le fonctionnement écologique des cours d'eau	Action sur les transports sédimentaires		Débits d'étiages suffisant	Accès durable à l'au potable	Regler les conflits d'usage	Economies d'eau	Qualité des eaux souterraines et produits phytosanitaires et nitrate (MES)	Prise en compte des points d'engouffrement	Préservation des sites Natura 20000	Site " Risle, Guiel et Charentonne"	Site "Marais Vernier Risle Maritime"	Continuité écologique terrestre	Interdiction de plans d'eau	Gérer les espèces invasives	Lutte contre l'érosion	Impact sur la qualité des sols agricoles	Lutte contre les différents risques d'inondation	Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues	Identifier les haies et zones enherbées	Sensibilisation et informations préventives	Vulnérabilité des biens et des personnes	Gérer les eaux pluviales	Maîtrise des coulées de boues	Risques industriels chroniques	Risques industriels accidentels	Alimentation en eau des entreprises en cas de sécheresse	Préserver la qualité paysagère	Impact sur le petit patrimoine rural et sur les sites classés	Généralisation des documents d'urbanisme/protection	Intégrer le développement durable (écoconditionnalité pour financement, Agenda 21)	Qualité de l'air	Contamination des eaux de loisir	Santé humaine	Hydroélectricité durable		
Préserver et gérer les milieux aquatiques et humides	MA–1																																																O37, O42
	MA–2																																																O1, O12, O16, O18
	MA–3																																																O16, O20, O40
	MA–4																																																O16, O18
	MA–8																																																O16, O17, O18
	MA–9																																																O16
	MA–10																																																O16, O18
	MA–12																																																O16
	MA–13																																																O16, O17
	MA–14																																																O36
	MA–15																																																O21, O36
	MA–16																																																O16
	MA–17																																																O16, O18
	MA–18																																																O16, O18
	MA–19																																																O16, O18
	MA–20																																																O16, O18, O31, O36
	MA–21																																																O15, O16, O19, O36
	MA–22																																																O9, O18, O19, O16, O21, O36, O39, O43
	MA–23																																																O9, O12, O16
	MA–24																																																O15, O16, O19
	MA–25																																																O19, O21
	MA–26																																																O8, O16, O19, O22, O31, O37, O39, O40, O43
	MA–27																																																O3, O4, O8, O12, O16, O19, O40, O43
	MA–28	EX MA-24 SUPPRIMÉE																																															O4, O8, O16, O19, O43
	MA–29																																																O2, O7, O8, O12, O16, O19
	MA–30																																																O22
	MA–31																																																O22
	MA–32																																																O1, O19, O22, O40
	MA–33																																																O1, O20
	MA–34																																																O1, O21
	MA–35																																																O1, O22
	MA–36																																																O1, O23
	MA–37																																																O1, O24
	MA–38																																																O1, O25
	MA–39																																																O36, O41
	MA–37	EX MA-37 SUPPRIMÉE																																															O1, O9, O11
	MA–40																																																~~O1, O7~~
	MA–41																																																O9, O11
	MA–42																																																O5
	MA–43																																																O5
	MA–44																																																O1, O5
	MA–45																																																O1, O6
	MA–46																																																O1, O6, O7, O8, O40
	MA–47																																																O5, O8, O9
	MA–48																																																O9
	MA–49																																																O1, O38, O40

Préserver, gérer et exploiter la ressource en eau potable

	Enjeux environnementaux																																															
	Atteindre le bon état des cours d'eau à la date prévue par la DCE														Atteindre l'équilibre				Qualité des eaux		Biodiversité						Sols		Maîtriser le risque d'inondation							Risques industriels			Paysages		Politique		Santé			Energie		
	Pollutions phytosanitaires	Rejets (artisanaux ou domestique)	Sous-produits d'assainissement	Qualité physico-chimique	Etat morphologique	Eutrophisation	Micropolluants	Matières en suspensions	Accessibilité aux zones de reproduction pour les espèces	Préservation des milieux concourants à la qualité des cours d'eau	Continuité écologique des cours d'eau	Inventaire des ouvrages perturbant le fonctionnement écologique des	Action sur les transports sédimentaires	Outils pour non dégradations par les projets IOTA	Débits d'étiages suffisant	Accès durable à l'au potable	Régler les conflits d'usage	Economies d'eau	Qualité des eaux souterraines et produits phytosanitaires et nitrate (MES)	Prise en compte des points d'engouffrement	Préservation des sites Natura 20000	Site " Risle, Guiel et Charentonne"	Site "Marais Vernier Risle Maritime"	Continuité écologique terrestre	Interdiction de plans d'eau	Gérer les espèces invasives	Lutte contre l'érosion	Impact sur la qualité des sols agricoles	Lutte contre les différents risques d'inondation	Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues	Identifier les haies et zones enherbées	Sensiblisation et informations préventives	Vulnérabilité des biens et des personnes	Gérer les eaux pluviales	Maîtrise des coulées de boues	Risques industriels chroniques	Risques industriels accidentels	Alimentation en eau des entreprises en cas de sécheresse	Préserver la qualité paysagère	Impact sur le petit patrimoine rural et sur les sites classés	Généralisation des documents d'urbanisme/protection	Intégrer le développement durable (écoconditionnalité pour financement, Agenda 21)	Qualité de l'air	Contamination des eaux de loisir	Santé humaine	Hydroélectricité durable	Sensibilisation du public	Compatibilité avec le SDAGE Seine Normandie
AEP-1																																																O13, O34,
AEP-2																																																O36, O38, O41
AEP-3																																																O5, O28, O36, O38
~~AEP-4~~ EX AEP 4 SUPPRIMÉE																																																O4, O7, O8, O13, O36, O39, O43
AEP-4																																																
AEP-5																																																O37, O42
AEP-6																																																O7, O13, O14, O28
AEP-7																																																O7, O13, O14, O28
AEP-8																																																O14
AEP-9																																																
~~AEP-11~~ EX AEP 11 SUPPRIMÉE																																																~~O14~~
AEP-10																																																O28
~~AEP-13~~ EX AEP 13 SUPPRIMÉE																																																~~O14~~
AEP-11																																																O4, O14
~~AEP-15~~ EX AEP 15 SUPPRIMÉE																																																~~O4, O14~~
AEP-12																																																O4, O14, O36
AEP-13																																																O4, O8, O12, O13, O36, O39, O43
AEP-14																																																O3, O4, O7, O8, O12, O13, O40, O43
AEP-15																																																O3, O8, O36, O40
AEP-16																																																O3, O4, O7, O8, O13, O36, O39, O40, O43
AEP-17																																																O3, O7, O8, O13, O40
AEP-18																																																O4, O8, O13, O43
~~AEP-23~~ EX AEP 23 SUPPRIMÉE																																																~~O3, O4, O12~~
AEP-19																																																O3
AEP-20																																																O3, O4, O9, O12, O16
AEP-21																																																O7
AEP-22																																																O7, O8
AEP-23																																																O3, O8, O40
AEP-24																																																O28
AEP-25																																																O27, O28
AEP-26																																																O28, O40
AEP-27																																																O42
AEP-28																																																
AEP-29																																																
AEP-30																																																

		Enjeux environnementaux																																															
		Atteindre le bon état des cours d'eau à la date prévue par la DCE													Atteindre l'équilibre				Qualité des eaux		Biodiversité						Sols		Maîtriser le risque d'inondation							Risques industriels			Paysages		Politique		Santé			Energie		
		Pollutions phytosanitaires	Rejets (artisanaux ou domestique)	Sous-produits d'assainissement	Qualité physico-chimique	Etat morphologique	Eutrophisation	Micropolluants	Matières en suspensions	Accessibilité aux zones de reproduction pour les espèces	Préservation des milieux concourants à la qualité des cours	Continuité écologique des cours d'eau	Inventaire des ouvrages perturbant le fonctionnement écologique des	Action sur les transports sédimentaires	Outils pour non dégradations par les projets IOTA	Débits d'étiages suffisant	Accès durable à l'au potable	Régler les conflits d'usage	Economies d'eau	Qualité des eaux souterraines et produits phytosanitaires et nitrate (MES)	Prise en compte des points d'engouffrement	Préservation des sites Natura 20000	Site " Risle, Guiel et Charentonne"	Site "Marais Vernier Risle Maritime"	Continuité écologique terrestre	Interdiction de plans d'eau	Gérer les espèces invasives	Lutte contre l'érosion	Impact sur la qualité des sols agricoles	Lutte contre les différents risques d'inondation	Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues	Identifier les haies et zones enherbées	Sensibilisation et informations préventives	Vulnérabilité des biens et des personnes	Gérer les eaux pluviales	Maîtrise des coulées de boues	Risques industriels chroniques	Risques industriels accidentels	Alimentation en eau des entreprises en cas de sécheresse	Préserver la qualité paysagère	Impact sur le petit patrimoine rural et sur les sites classés	Généralisation des documents d'urbanisme/protection	Intégrer le développement durable (écoconditionnalité pour financement, Agenda 21)	Qualité de l'air	Contamination des eaux de loisir	Santé humaine	Hydroélectricité durable	Sensibilisation du public	Compatibilité avec le SDAGE Seine Normandie
Grer le risque d'inondation	I-1																																															O37, O42
	I-2																																															
	I-3																																															
	I-4																																															O4, O21, O30, O31, O33
	I-5																																															O21, O29, O30, O31, O36
	I-6																																															O29, O30
	I-7																																															O30, O31, O40
	I-8																																															
	I-9																																															O12
	I-10																																															
	I-11																																															O29, O30, O32, O40
	I-12																																															O30, O32
	I-13																																															O29
	I-14																																															O4, O12, O16, O29, O30
	I-15																																															O4, O9, O39, O43
	I-16																																															O4, O14, O39, O43
	I-17																																															O4, O37, O39, O40, O43
	I-18																																															O4, O36, O40
	I-19																																															O30, O32, O36
	I-20																																															O32
	I-21																																															O32
	I-22																																															O4
	I-23																																															O4, O36
	I-24																																															O4
	I-25																																															O4
	I-26																																															
	I-27																																															O2, O5, O9, O33
	I-28																																															O2, O9, O33
	I-29																																															O2, O33
	I-30																																															O2, O9, O33, O40
	I-31																																															O2, O33
	I-32																																															O2, O9, O11, O33
	I-33																																															O2, O11, O33
	I-	EX I-34 SUPPRIMÉE																																														~~O9~~
	I- 34																																															O16, O32
	I- 35																																															O30, O32
	I- 36																																															O30, O32
	I- 37																																															O30
	I- 38																																															
	I- 39																																															
	I- 40																																															O29, O32, O40
	I- 41																																															O29, O32, O40
	I- 42																																															O29, O32, O40

				Enjeux environnementaux
Atteindre le bon état des cours d'eau à la date prévue par la DCE	Pollutions phytosanitaires			
	Rejets (artisanaux ou domestique)			
	Sous-produits d'assainissement			
	Qualité physico-chimique			
	Etat morphologique			
	Eutrophisation			
	Micropolluants			
	Matières en suspensions			
	Accessibilité aux zones de reproduction pour les espèces			
	Préservation des milieux concourants à la qualité des cours			
	Continuité écologique des cours d'eau			
	Inventaire des ouvrages perturbant le fonctionnement écologique des			
	Action sur les transports sédimentaires			
	Outils pour non dégradations par les projets IOTA			
Atteindre l'équilibre	Débits d'étiages suffisant			
	Accès durable à l'au potable			
	Régler les conflits d'usage			
	Economies d'eau			
Qualité des eaux	Qualité des eaux souterraines et produits phytosanitaires et nitrate (MES)			
	Prise en compte des points d'engouffrement			
Biodiversité	Préservation des sites Natura 20000			
	Site " Risle, Guiel et Charentonne"			
	Site "Marais Vernier Risle Maritime"			
	Continuité écologique terrestre			
	Interdiction de plans d'eau			
	Gérer les espèces invasives			
Sols	Lutte contre l'érosion			
	Impact sur la qualité des sols agricoles			
Maîtriser le risque d'inondation	Lutte contre les différents risques d'inondation			
	Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues			
	Identifier les haies et zones enherbées			
	Sensibilisation et informations préventives			
	Vulnérabilité des biens et des personnes			
	Gérer les eaux pluviales			
	Maîtrise des coulées de boues			
Risques industriels	Risques industriels chroniques			
	Risques industriels accidentels			
	Alimentation en eau des entreprises en cas de sécheresse			
Paysages	Préserver la qualité paysagère			
	Impact sur le petit patrimoine rural et sur les sites classés			
Politique	Généralisation des documents d'urbanisme/protection			
	Intégrer le développement durable (écoconditionnalité pour financement, Agenda 21)			
Santé	Qualité de l'air			
	Contamination des eaux de loisir			
	Santé humaine			
Energie	Hydroélectricité durable			
	Sensibilisation du public			
	Compatibilité avec le SDAGE Seine Normandie	O36, O37, O39, O40, O41, O43	EX MO-2 SUPPRIMÉE	MO-1 : 3, O8, O16, O37, O40

Mise en œuvre du SAGE

Tableau Synthèse des effets du SAGE de la Risle sur l'environnement